

Dons de la commune de Clermont, lors de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons de la commune de Clermont, lors de la séance du 10 prairial an II (29 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 99;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13561_t1_0099_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

hochets précieux ont été enlevés des églises qu'ils décoraient; ils ont produit en or et argent 1803 marcs 7 onces 2 gros 12 grains que nous adressons à la trésorerie nationale par la voie de la messagerie, sous l'escorte de la gendarmerie, de brigade en brigade. Notre district y a déjà fourni 1063 marcs 8 onces 6 gros 1/2.

Toutes nos cloches, cuivres rouges et fers propres à la fonderie de canons, ont été envoyés au Rocher-de-la-Liberté (1), savoir : 10 610 l. de cuivre, 118 271 l. de métal de cloches et 2 572 l. de fer.

Sur l'ordre du représentant du peuple Jean Bon St-André, nous avons fait passer à Granville 15 667 l. de plomb et 9 667 l. de fer. Le surplus des cuivres et fers sert à la manufacture des sabres, à la fabrication du sâlpêtre et dans l'hôpital militaire qui en possède pour plus de 30 000.

Des dons en chemises, en draps, en bas, souliers et argent, nous arrivent de tous les points du district; il existe déjà au magasin 3 759 chemises, 160 draps, 80 paires de bas et 59 paires de souliers; en assignats 2 354 l., en numéraire 99 l. 6; ce n'est pas la moitié des dons qui nous sont annoncés.

Continuez, intrépides montagnards, vos travaux sublimes; assurez et propagez la liberté, en déjouant et confondant l'intrigue; notre sort dépend du vôtre puisque nous vous sommes constamment restés fidèles. Vous avez mis la probité, la vertu et la justice à l'ordre du jour, le crime tremble, mais ce n'est pas assez, le peuple doit être vengé de ses ennemis et sa souveraineté ne peut s'asseoir que sur le tombeau des tyrans et des traitres qui les servent. Hâtez leur chute et la République fleurira.

Vive la Montagne, vive la Convention nationale.

BRUGÈRE, LONGIEN, JOUENNE, DELAMARE.

k

[La comm. de Clermont à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens représentants,

Jaloux de notre patriotisme, nous voyons avec peine que vous n'en avez reçu aucune marque; cependant nous avons fait dans le temps des dons à la nation. 210 chemises, 126 paires de bas, 54 draps, 28 paires de souliers, 10 mouchoirs ou serviettes, de tous ces objets, le district nous a fourni le récépissé, il ne vous en a pas sans doute instruit; vous trouverez juste que nous vous en donnions connaissance. Les vrais sans-culottes clermontois. S. et F.

TESTAS, NOGUERES, CARLE, CUIZEL.

2

Un secrétaire fait lecture d'une lettre écrite au président de la Convention nationale par les commissaires des revenus nationaux, qui

(1) Saint-Lô, Manche.

(2) C 304, pl. 1157, p. 19; Bⁱⁿ, 11 prair. (2^e suppl¹).

instruisent la Convention que l'état des ventes des biens confisqués monte, à compter du premier prairial, à 363,270,365 liv. 15 s. 11 den. Ces biens n'étoient estimés, lors de la mise en vente, que 174,511,966 liv. 6 s. 3 den.; ainsi les enchères ont remonté les adjudications de 188,758,399 liv. 9 s. 8 den.

La Convention décrète l'insertion de cet état par extrait au bulletin. (1)

3

Le même secrétaire donne lecture, 1^o d'une adresse de la Société populaire de Gucharis St. Zacharie (2), district de Marathon, département du Var, qui félicite la Convention et l'invite à rester à son poste. Cette Société demande la déportation des reclus coupables, dans le plus court délai.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (3).

4

2^o D'une lettre de l'agent national près le district de Vouziers (4), qui informe la Convention qu'en démolissant le château de la veuve Roucy de Lambrelle, émigrée, on a trouvé, à quatre pieds de profondeur en terre, plusieurs tonneaux pleins de beau linge, de cuivre, de faïence, de glaces et d'ornemens d'église.

Renvoyé au comité des domaines nationaux. (5).

5

3^o. D'une lettre du commandant de la 15^e division, datée de Rouen, qui annonce que 2 petits bateaux montés par des français, et armés de chacun 3 canons, se sont battus pendant 3/4 d'heure avec une frégate anglaise de 36 canons, montée par des lâches qui ont été contraints de fuir après avoir arboré l'infamie par le signe du pavillon anglais abattu et tombé à l'eau par l'effet d'un boulet de canon envoyé par les républicains.

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin de ce trait de courage, et renvoie la lettre aux comités d'instruction publique et de salut public (6).

(1) P.V., XXXVIII, 183. J. Sablier, n^o 1348; Bⁱⁿ, 21 prair.

(2) Et non Gueharis; Marathon: Saint-Maximin.

(3) P.V., XXXVIII, 183. Bⁱⁿ, 13 prair. (2^e suppl¹); Mon., XX, 600.

(4) Ardennes.

(5) P.V., XXXVIII, 184. Mon., XX, 601; Bⁱⁿ, 19 prair. (suppl¹).

(6) P.V., XXXVIII, 184. Bⁱⁿ, 10 prair.; J. Mont., n^o 34; Ann. R.F., n^o 182; J. France, n^o 614; Mon., XX, 601 et 606; Feuille Rép., n^o 331.